



Suite plus value vente habitat principal acquis en sci

Par **gefel66**, le **20/09/2008** à **14:30**

merci pour votre réponse, mais si je comprends bien, j'aurai à acquitter, un impôt sur la SCI; si cela est le cas, avez-vous la possibilité de m'en faire l'estimation approximative en pourcentage par rapport à la valeur de la vente?

vous me dites : pour le calcul de la plus-value sur la SCI de tenir compte des travaux d'amélioration réalisés par nos soins, mais peut-on en faire un estimatif, y incluant notre main-d'œuvre, car je ne possède, bien évidemment, que les factures d'approvisionnement des matériaux, et pour information, notre chantier a duré trois années, donc beaucoup de main-d'œuvre de notre part.

vous remerciant par avance de votre gentillesse,
sincères salutations.